



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bègles, le 25 mars 2026

VALOREM DÉPASSE LES 50 000 HEURES DE CLAUSES D'INSERTION SUR SES PARCS EN ENERGIES RENOUVELABLES



Depuis 2016, le Groupe VALOREM, opérateur indépendant engagé depuis plus de 30 ans pour une transition énergétique solidaire, intègre des clauses d'insertion

lors des phases de construction et d'exploitation de ses parcs éoliens et solaires. En 2026, le Groupe franchit une étape symbolique : plus de 50 000 heures au bénéfice de personnes éloignées de l'emploi.

Le Groupe VALOREM, pionnier des clauses d'insertion dans les EnR

En 2016, sous l'impulsion de Jean-Yves GRANDIDIER, président-fondateur du Groupe VALOREM, une première convention partenariale avec le Département de la Gironde et l'Association A.DE.L.E. de Bègles est signée afin de permettre à des personnes éloignées de l'emploi d'intégrer des chantiers du Groupe, dans le Médoc en Gironde.

A l'époque, cette initiative de création d'un dispositif volontaire de clauses d'insertion, constitue une première en France pour une entreprise du secteur des énergies renouvelables. Elle traduit une conviction forte : la transition énergétique doit être aussi sociale et territoriale.

Depuis, en partenariat avec les facilitateurs (du réseau Alliance Villes-Emploi) de chaque territoire, entre 7 et 10% minimum des heures de travail de nos chantiers sont réservées à des personnes éloignées de l'emploi : demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes de moins de 26 ans, allocataires du Revenu de Solidarité Active et des minimas sociaux, personnes reconnues Travailleurs Handicapés.

La barre symbolique des 50 000h dépassée

10 ans plus tard, le Groupe VALOREM franchit le cap des 50 000 heures de clauses d'insertion réalisées sur ses parcs. Au total, 358 personnes ont bénéficié de ces dispositifs, leur permettant d'acquérir des compétences concrètes, de consolider leur parcours professionnel et, pour certaines, de révéler une vocation dans les métiers liés à la transition énergétique.

Ces heures correspondent à des missions pleinement intégrées aux activités des projets. En phase de construction, les personnes en insertion interviennent notamment sur le gardiennage de chantier, le montage et le câblage du réseau électrique, l'assemblage de structures, l'entretien des bases vie ou encore des missions de manœuvre en travaux publics.

Ainsi, Fabien (33 ans), ancien boulanger-pâtissier, travaille depuis plus de trois mois comme manœuvre sur un chantier de parc photovoltaïque en Haute-Garonne, via deux missions en Intérim d'insertion pour les entreprises Farjado et Electromontage, pour le compte de l'ETI ERGOS (groupe Actual). **« J'en avais marre des néons, je voulais travailler au grand air : c'est ma première expérience sur un parc solaire et j'aime l'ambiance du chantier et la cohésion de l'équipe, ça me donne envie de continuer ! ».**

La démarche se poursuit également en phase d'exploitation : sur plusieurs parcs en fonctionnement, des structures inclusives sont mobilisées pour assurer l'entretien des espaces naturels.

La clause d'insertion, au cœur de la Mission VALOREM

L'engagement sociétal du Groupe s'inscrit pleinement dans sa mission d'entreprise : développer des projets d'énergies renouvelables qui créent de la valeur durable pour les territoires.

Depuis 2017, 32 parcs ont intégré des clauses d'insertion lors de leur construction (23 parcs solaires et 9 parcs éoliens). Aujourd'hui encore, 13 de nos parcs actuellement en exploitation ont recours à des structures inclusives.

« Les clauses d'insertion s'inscrivent naturellement dans l'ADN du Groupe VALOREM pour traduire notre attachement au développement local. Pour nous, c'est un engagement qui a toujours fait sens encore plus aujourd'hui en cette période particulièrement instable sur le plan économique. » souligne Jean-Yves GRANDIDIER, Président-Fondateur du Groupe VALOREM.

À propos du Groupe VALOREM

Le Groupe VALOREM est un opérateur français et indépendant en énergies vertes qui maîtrise tout le processus de valorisation des énergies renouvelables, du développement à l'exploitation-maintenance en passant par des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de construction ou d'audit. Pionnier de l'éolien en France et fort de plus de 530 collaborateurs, VALOREM est aussi présent en Finlande, Grèce, Pologne, Suède et Roumanie. Son activité se déploie sur l'éolien terrestre et en mer, le solaire photovoltaïque au sol et en toiture, l'agrivoltaïsme, l'hydroélectricité et les systèmes de stockage et d'hydrogène.

Depuis sa création en 1994, le groupe gère près de 1,02 GW d'installations en électricité renouvelable et dispose d'un portefeuille de 8,6 GW de projets en développement. En 2025, ses actifs ont produit 1,78 TWh d'électricité verte.

Société à mission, VALOREM a pour raison d'être « *Valoriser ensemble les énergies des territoires, pour ouvrir la voie à un avenir durable et solidaire* ».

VALOREM est certifié ISO 9001 – qualité, ISO 14001 – environnement, ISO 45001 – santé et sécurité au travail et ISO 20400 avec le label « *Relations Fournisseurs et Achats Responsables* ».

Retrouvez toutes nos actualités : www.valorem-energie.com  